

Corpus documentaire : le vote de la loi Taubira

Doc.1 : la proposition N°31 du candidat François Hollande, 26 janvier 2012

« J'ouvrirai le droit au mariage et à l'adoption aux couples homosexuels. »

Source : http://www.liberation.fr/france/2012/01/26/les-60-engagements-de-hollande_791303

OU

Extrait du discours d'investiture de François Hollande, 22 octobre 2011

<https://www.dailymotion.com/video/xnjb7z>

Doc.2 : Manifestation d'opposants, 13 janvier 2013



Source :

https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Manif_pour_tous_2.JPG



Source :

https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Manif_pro_mariage_LGBT_27012013_20.jpg

Doc.4 : Présentation du projet au conseil des ministres

Le projet de loi ouvrant le mariage et l'adoption aux couples homosexuels a franchi mercredi l'étape du Conseil des ministres, ce qui ouvre le chemin vers son examen par le Parlement à partir du mois de janvier. « C'est une étape importante vers l'égalité des droits », a commenté la ministre de la famille, Dominique Bertinotti, à l'issue du Conseil. « Le débat va se poursuivre au travers des auditions que vont mener les parlementaires. Toutes les opinions peuvent être entendues à condition que le débat reste de qualité », a poursuivi la ministre qui était interrogée dans la cour de l'Élysée. Le président François Hollande a déclaré que ce projet devait être « un progrès pas seulement pour quelques-uns mais pour toute la société ». Il a souhaité aussi que le débat soit « maîtrisé » et « respectueux des opinions comme des croyances », selon des propos rapportés par la porte-parole du gouvernement Nadjat Vallaud-Belkacem.

Source : *Libération*, 7 novembre 2012, http://www.liberation.fr/societe/2012/11/07/le-texte-sur-le-mariage-pour-tous-en-route-vers-le-parlement_858760

Doc.5 : le projet de loi est voté à l'Assemblée Nationale

Après dix jours d'une bataille parlementaire intense menée par une poignée de députés UMP, l'Assemblée nationale a adopté, mardi 12 février, le projet de loi sur le mariage homosexuel. Le texte a été adopté par 329 voix contre 229. Dix députés se sont abstenus. C'est la première réforme sociétale d'importance de la majorité socialiste depuis l'élection de François Hollande. Le texte devra maintenant être examiné au Sénat à partir du 2 avril.

Source : *Le Monde*, 12 février 2013, http://www.lemonde.fr/politique/article/2013/02/12/mariage-homosexuel-l-assemblee-vote-le-projet-de-loi_1831091_823448.html

OU

Extrait vidéo : <https://www.dailymotion.com/video/xxgsnd>

Doc.6 : le projet de loi est voté au Sénat

Le Sénat a adopté, à son tour, vendredi 12 avril, le projet de loi ouvrant le mariage aux couples homosexuels, qui doit retourner mercredi 17 avril à l'Assemblée nationale pour une deuxième lecture et une éventuelle adoption définitive. Le gouvernement, saluant le vote du Sénat, a avancé la date de retour du texte à l'Assemblée, soulignant que *"les débats sur ce texte durent depuis plus de six mois". "Le débat démocratique a eu tout le temps nécessaire pour s'exprimer. Il a occupé les deux Assemblées pendant plus de 100 heures chacune"*, note le patron du PS à l'Assemblée, Bruno Le Roux.

Source : *Le Monde*, 12 avril 2013, http://www.lemonde.fr/societe/article/2013/04/12/le-senat-adopte-le-projet-de-loi-sur-le-mariage-pour-tous_3158816_3224.html#3Y2g7o4oXh3pc4GI.99

Doc.7 : Adoption définitive de la loi, 23 avril 2013, extrait vidéo

<https://la1ere.francetvinfo.fr/2013/04/23/le-mariage-pour-tous-definitivement-adopte-l-assemblee-nationale-30875.html>

Doc.8 : Avis du Conseil Constitutionnel, 17 mai 2013

Le Conseil Constitutionnel valide la loi qui autorise en France le mariage et l'adoption pour les couples homosexuels, en soulignant toutefois que le texte ne leur reconnaissait pas un « droit à l'enfant », le principe à respecter pour tout agrément d'adoption devant être « l'intérêt de l'enfant ». Les Sages ont estimé que le mariage n'était contraire à « aucun principe constitutionnel » : « cette règle n'intéresse ni les droits et libertés fondamentaux, ni la souveraineté nationale, ni l'organisation des pouvoirs publics » et « ne peut donc constituer un principe fondamental » a ajouté le Conseil.

Source : *Le Figaro*, 17 mai 2013

Ou

Extrait vidéo : la promulgation de la loi, Euronews, 18 mai 2013
https://www.youtube.com/watch?time_continue=9&v=RSgtrL3GJgQ